RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00588
Numéro SIREN : 819 923 228
Nom ou dénomination : Onedirect Holding - ODH

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt A2022/005634

Onedirect Holding - ODH
Société par actions simplifiée au capital de 11.867.941 €
Saint-Estève (66240) – 58, avenue de Rivesaltes
819 923 228 RCS Perpignan

(ci-après la « **Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 19 MAI 2022

PROCES-VERBAL

L'An Deux Mille Vingt-Deux,
Le Dix-Neuf Mai,
A Dix-Sept Heures,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale, en visio-conférence, sur la convocation qui leur en a été faite par le Président du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Luc Bertholat en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance de la Société et d'auteur de la convocation de la présente assemblée (ci-après le « **Président** »).

Le Cabinet Ernst & Young Audit, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence permet de constater que les Associés représentant plus de la moitié du capital et des droits de vote sont présents ou représentés.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur Emmanuel Stern, Président de la Société, est présent.

Monsieur Stéphane Rodriguez est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président de séance met à la disposition des Associés et du Président de la Société, les statuts de la Société et rappelle les points inscrits à l'ordre du jour des présentes délibérations, à savoir :

- Prise acte de la démission de Monsieur Emmanuel Stern de son mandat de Président de la Société ;
- Nomination de Naxicap Partners en qualité de Président de la Société en remplacement du Président démissionnaire ;
- Prise acte de la démission de Monsieur Luc Bertholat de son mandat de président et de membre du Conseil de Surveillance ;
- Nomination de la société BP Développement en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Prise acte de la démission de la société Naxicap Partners de son mandat de membre du Conseil de Surveillance ;
- Non-renouvellement du mandat de censeur de Naxicap Rendement 2018 ;

- Nomination de Naxicap Rendement 2018 en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Nomination de Monsieur Emmanuel Stern en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Nomination de Monsieur Marc Leverger en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Censeur du Conseil de Surveillance de BNP Paribas Développement ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président de séance ouvre la discussion sur les points fixés à l'ordre du jour ci-dessus.

Personne ne prenant la parole, le Président propose de procéder à la mise au vote des délibérations suivantes, inscrites à l'ordre du jour susvisé :

PREMIÈRE RESOLUTION
(Cessation des fonctions de Monsieur Emmanuel Stern au titre de son mandat de Président de la Société ; et remplacement du Président)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 11.2 des statuts de la Société et de la lettre de démission de Monsieur Emmanuel Stern, et

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni le 13 mai 2022, a préalablement pris acte de la démission de Monsieur Emmanuel Stern de ses fonctions de Président de la Société,

Prennent acte, de la démission de Monsieur Emmanuel Stern de son mandat de Président,

Constatent, la cessation des fonctions de Président de la Société de Monsieur Emmanuel Stern, avec effet immédiat, et

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.2 des statuts de la Société, et

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société a préalablement approuvé la nomination de Naxicap Partners, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 1.572.928 euros, dont le siège social est sis à Paris (75007) - 5/7 rue de Monttessuy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 558 893, (ci-après « **Naxicap Partners** »), en qualité de Président de la Société,

Décident de nommer en remplacement de Monsieur Emmanuel Stern, la société Naxicap Partners, représentée par Monsieur Luc Bertholat,

Décident que les conditions et modalités d'exercice des fonctions de Président de la société Naxicap Partners seront déterminées ultérieurement par une commission créée à cet effet par le Conseil de Surveillance, conformément à l'article 11.4 des statuts de la Société.

La société Naxicap Partners déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'être l'objet d'aucune incompatibilité, restriction ou interdiction pouvant en compromettre l'exercice.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

DEUXIEME RESOLUTION
(Réorganisation du Conseil de Surveillance de la société Onedirect Holding - ODH – Démission de la société Naxicap Partners de son mandat de membre du Conseil de Surveillance)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.4.1 des statuts de la Société et de la lettre de démission de la société Naxicap Partners de son mandat de membre du Conseil de Surveillance,

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni le 13 mai 2022, a préalablement pris acte de la démission de Naxicap Partners de son mandat de membre du Comité de Surveillance et a constaté la fin de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance,

Prennent acte, de la démission de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Naxicap Partners, représentée par Monsieur Dominique Frances,

Constatent, la fin des fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la société Naxicap Partners, avec effet immédiat.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

TROISIEME RESOLUTION
(Réorganisation du Conseil de Surveillance de la société Onedirect Holding - ODH – Démission de Monsieur Luc Bertholat de son mandat de membre du Conseil de Surveillance et fin corrélative de ses fonctions de président du Conseil de Surveillance)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.4.1 et 12.5 des statuts de la Société et de la lettre de démission de Monsieur Luc Bertholat de son mandat de membre du Conseil de Surveillance,

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni la 13 mai 2022, a préalablement pris acte de la démission de Monsieur Luc Bertholat de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, a constaté la fin de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et corrélativement, la fin de ses fonctions de président du Conseil de Surveillance,

Prennent acte, de la démission de Monsieur Luc Bertholat de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, et

Constatent, la fin des fonctions de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Luc Bertholat, avec effet immédiat, ainsi que la fin corrélative de ses fonctions de président du Conseil de Surveillance.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

QUATRIEME RESOLUTION
(Réorganisation du Conseil de Surveillance de la société Onedirect Holding - ODH – Nomination de la société BP Développement en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.4.1 des statuts de la Société, et

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni le 13 mai 2022, a préalablement approuvé la nomination de la société BP Développement en qualité de membre du Conseil de Surveillance,

Décident, la nomination de BP Développement, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, représentée par Monsieur Dominique Frances, pour une durée indéterminée.

La société BP Développement déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'être l'objet d'aucune incompatibilité, restriction ou interdiction pouvant en compromettre l'exercice.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

CINQUIEME RESOLUTION

(Réorganisation du Conseil de Surveillance de la société Onedirect Holding - ODH – fin du mandat de censeur de Naxicap Rendement 2018 et décision de non-renouvellement)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.8 des statuts de la Société,

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni le 13 mai 2022, a préalablement constaté la fin du mandat de censeur de la société Naxicap Rendement 2018, société par actions simplifiée au capital de 63.287.000 euros, dont le siège social est sis à Paris (75007) – 5, rue de Monttessuy et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 522 212 182, représentée par Claire Lesellier, censeur (ci-après « **Naxicap Rendement 2018** ») et a approuvé son non-renouvellement,

Constatent, que le mandat de Censeur de Naxicap Rendement 2018, représentée par Claire Lesellier, arrive à expiration,

Décident, le non-renouvellement du mandat de censeur du Conseil de Surveillance de Naxicap Rendement 2018, représentée par Claire Lesellier.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

SIXIEME RESOLUTION

(Réorganisation du Conseil de Surveillance de la société Onedirect Holding - ODH – nomination de Naxicap Rendement 2018 en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.4.1 des statuts de la Société, et

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni le 13 mai 2022, a préalablement approuvé la nomination de Naxicap Rendement 2018 en qualité de membre du Conseil de Surveillance,

Décident, de nommer Naxicap Rendement 2018, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée indéterminée.

La société Naxicap Rendement 2018 déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'être l'objet d'aucune incompatibilité, restriction ou interdiction pouvant en compromettre l'exercice.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

SEPTIEME RESOLUTION
(Réorganisation du Conseil de Surveillance de la société Onedirect Holding - ODH – nomination de Monsieur Emmanuel Stern en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.4.1 des statuts de la Société, et

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni le 13 mai 2022, a préalablement approuvé la nomination de Monsieur Emmanuel Stern en qualité de membre du Conseil de Surveillance,

Décident, de nommer Monsieur Emmanuel Stern, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée indéterminée.

Monsieur Emmanuel Stern déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'être l'objet d'aucune incompatibilité, restriction ou interdiction pouvant en compromettre l'exercice.

Suite à la volonté exprimée de Monsieur Emmanuel Stern de ne pas être nommé membre du Conseil de Surveillance, cette délibération n'est pas mise au vote des associés.

HUITIEME RESOLUTION
(Réorganisation du Conseil de Surveillance de la société Onedirect Holding - ODH – nomination de Monsieur Marc Leverger en qualité de membre du Conseil de Surveillance)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.4.1 des statuts de la Société, et

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni le 13 mai 2022, a préalablement approuvé la nomination de Monsieur Marc Leverger en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée indéterminée,

Décident, de nommer Monsieur Marc Leverger, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée indéterminée.

Monsieur Marc Leverger déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'être l'objet d'aucune incompatibilité, restriction ou interdiction pouvant en compromettre l'exercice.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

NEUVIEME RESOLUTION

(Réorganisation du Conseil de Surveillance de la société Onedirect Holding - ODH – expiration du mandat de Censeur de BNP Paribas développement et renouvellement du mandat)

Les Associés,

Connaissance prise des stipulations de l'article 12.8 des statuts de la Société,

Après avoir rappelé que le Conseil de Surveillance de la Société, réuni le 13 mai 2022, a préalablement constaté l'arrivée à expiration du mandat de censeur de BNP Paribas Développement, société anonyme à conseil d'administration au capital social de 128.190.000 euros, dont le siège social est sis à Paris (75009) – 1, Boulevard Haussmann et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 348 540 592, représentée par Madame Valérie Breitenstein, censeur (ci-après « **BNP Paribas Développement** ») et a approuvé le renouvellement de son mandat,

Constatent, que le mandat de Censeur de BNP Paribas Développement, représentée par Madame Valérie Breitenstein, arrive à expiration,

Décident, le renouvellement du mandat de la société BNP Paribas Développement, représentée par Madame Valérie Breitenstein, en qualité de Censeur du Conseil de Surveillance.

La société BNP Paribas Développement déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'être l'objet d'aucune incompatibilité, restriction ou interdiction pouvant en compromettre l'exercice.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

DIXIEME RESOLUTION
(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

Les Associés,

Compte tenu de l'adoption des délibérations susvisées,

Décident de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité de dépôt et/ou de publicité qu'il appartiendra de réaliser conformément aux lois et règlements en vigueur.

Cette délibération, mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 10.339.171.
Voix contre : 0.
Abstention : 1.528.770.

*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président démissionnaire de la Société, le Président nommé en séance, le président du Conseil de surveillance démissionnaire et le secrétaire de séance.

Le Président de la Société, Démissionnaire
Monsieur Emmanuel Stern

DocuSigned by:
Emmanuel Stern
12198AEF083E479...
Signature

Le Président, Nommé en séance
La société Naxicap Partners
Représentée par Monsieur Luc Bertholat

DocuSigned by:
Luc Bertholat
88A8EEBF273C4BB...

Signature précédée de la mention :
« Bon pour acceptation des fonctions de Président de la Société »

Le président du Conseil de Surveillance, Démissionnaire
Monsieur Luc Bertholat

DocuSigned by:
Luc Bertholat
88A8EEBF273C4BB...
Signature

Le secrétaire de séance
Monsieur Stéphane Rodriguez

DocuSigned by:
Stéphane RODRIGUEZ
8FEECA15F36E423...
Signature